On nous communique la lettre suivante, écrite le 3 mars, à un de nos industriels, par un négociant de Bradford. Nous croyons que cette lettre intéressera vivement nos

demandez, on ne croît pas sur notre place à une reprise bien sérieuse, tant que les circonstances où se trouve le continent ne seront pas changées, sous le rapport de la cherté des subsistances, et aussi de la

. Il faut cependant tenir compte que la laine et le coton étaient réellement à trop bas prix, et que la hausse actuelle est très-légitime. Nous pensons que les né-gociants nous la paieront sans aucune difficuté, mais il ne faut pas que nous ayions des prétentions exagérées.

« Mon opinion est que la laine ne sera as chère à la tonte, à cause de la très-rande-quantité. Il n'est pas nécessaire s vous presser gour acheter maintenant.

de vous presser pour acheter maintenant.

« J'avais déjà vu dans les journaux l'agitation que l'on cherche à faire en France,
et aussi à Roubeix, pour le rappel du
traité de commerce anglais. Quant à vous
dire ce que l'on en pense à Bradford, je
prendrai la liberté de vous répondre que
l'on ne s'en occupe pas beaucoup, et nous
croyons que vous perdez votre temps et
votre peine. Si votre gouvernement vous
fait espèrer qu'il tera quelque chose pour
votre fabrique, j'en suis fort étonné, car
nous avons en Angleterre des assurances
contraires, et nous comptons avec raison
sur un abaissement nouveau des droits.

(Il est nossible qu'en 4860 le gouverne

sur un abaissement nouveau des droits.

Il est possible qu'en 1860, le gouvernement français s'était réservé intention-nellement le droit de déaoncer ou modifier en 1870 le traité de commerce. Mais depuis, il a abandonné tout esprit de retour, et s'est fermé cette porte, par la conclusion de nouveaux traités de commerce avec d'autres nations, se prolongeant audelà de 1870, et aussi par l'adoption en principe général de la clause de la nation la plus favorisée. Je vous defle bien de me dire comment vous pourriez vous y prendre pour supprimer ou changer notre traité en 1870.

« C'est aussi l'opinion de la Chambre de commerce de Bradford, qui s'est occu-pée de cette question jeuoi dernier. Je vous envoie un extrait du procès-verbal de cette séance :

€ L'alderman West: Le gouvernemen français a-t-il le droit d'abolir le traité Notre pays n'a-t-il pas obtenu la claus du traitement de la nation la plus fa vorisée?

• M. Ripley, président : Sans aucun doute, il ne le peut pas.

« M. Behrens : Mais cette clause tombe aussi en 1870.

. M. le Président : Je vous ferai remar-• M. le Président: Je vous ferai remarquer que depuis notre traité, le gouvernement français a fait de nouveaux traités de commerce sur les bases les plus libérales avec le Zollverein et d'autres pays, que ces traités s'étendent au-delà de 1870, et qu'il me paraît pratiquement de toute impossibilité de laisser là ou de changer le traité fait avec notre pays. >

« Vous pouvez conserver ou dégrever les droits encore existants, mais toute autre chose, nous pensons que vous n'avez pas le droit de le faire. Le seul moyen que vous paraissiez avoir, est, comme le dise certains journaux français, de déchirer le traité à coups de canon.

le traité à coups de canon.

« Il n'est pas possible de dire mon avis sur ce que la fabrique de Roubaix doit faire en cette occurrence; le sujet est trop délicat. et du reste, vous êtes loin de manquer de ressources et d'articles à faire : nous presumons que voire ville pourra nous faire encore une coucurrence fort sérieuse sur beaucoup de points; cependant, les fabricants de Bradford ont confiance de l'emporter prochairement. cependant, les fabricants de Bradford ont conflance de l'emporter prochainement, sur votre marché français, pour tout ce qui concerne les articles unis mélangés de laine et de coton, excepté pour quelques genres lourds qu'ils ne sont pas aptes à faire, et aussi pour la nouveauté, où nous reconnaissons aisément votre supériorité. Je vous approuve beaucoup de penser à monter l'article lainage, que les Auglais ne font pas bien, et que la France exporte dans tout l'univers.

Pour extrait : J. REBOUX.

CHRONIOUE LOCALE

M. Plichon, deputé du Nord, adresse au Progrès du Nord la lettre suivante :

Paris, le 5 mars 1868.

Monsieur,

Dans l'intérêt probablement d'une spéculation coupable, on vient de faire un usage criminel de mon nom. Afin de prémunir le public contre les effets de cette manœuvre, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prêter le secours de votre publicité à la lettre ci contre que je viens d'adresser au Mémorial de Lille.

Agréez, je vous prie, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très-distinguée.

J. l'LICHON.

Voici la copie de la lettre adressée au

Paris, le 5 mars 1868.

Monsieur,

Vous avez reproduit dans votre numéro du 3 de ce mois, une lettre publiée sous mon nom dans le journal l'Epoque, et qui est relative à une émission d'obligations par les villes de Tourcoing et Roubaix. Je ne suis point l'auteur de cette lettre. On fait de mon nom un respectations les ne suis point l'auteur de cette lettre. Un a fait de mon nom un usage coupable, qui vient d'être, de ma part, l'objet d'une plainte au parquet du tribunal de la Seine. J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de vouloir bien, pour édifier le public, insérer ma lettre dans votre prochain

numéro. Veuillez, je vous prie, Monsieur, agréei l'assurance de ma considération la plus

Signé : P ICHON

Une famille de Tourcoing vient de don-ner 800 mètres de tissus pour les orphe-lins de l'Algérie.

Jeudi à 41 heures 1/4 du soir, le feu s'est déclaré dans un magasin situé rue des Urselines à Tourcoing, appartenant à M. Jean-Baptiste Prouvost, brasseur.

70 heufolitres de escourgeon ont été heufost constitute à la bâtiste de constitute de la constitute de l

70 hectolitres de escourgeon ont été brulés ou avariés. Le bâtiment a eu beaucoup à souffiri, mais, grâce au zète des pompiers et à la promptitude des secours, le sinistre n'a pas pris plus d'extension. La perte est évaluée à 3,000 fr.

La deuxième représentation de Mile Ju-dith, sociétaire de la Comédie française, aura lieu au Theâtre de Roubaix, le di-manche 8 mars et se composera de:

ADRIENNE LECOUVREUR, drame; UNE TASSE DE THÉ, vaudeville.

Mile Judith remplira le rôle d'Adrienne.

Un de nos concitoyens nous rapporte le fait suivant; comme il est le héros de l'aventure, il nous prie de ne pas le nom-mer.

Il y a quelques mois, des millions de prospectus lancés en province et à l'étranger annonçaient la formation à Paris d'une so ciété pour l'exploitation d'une découverte incomparable, quelque chose de tout à fait mirobolant. Le succès était assuré, on devait faire des bénéfices foudroyants... Un local somptueux avait été loue dans un des plus beaux quariters de la capitale par les trois organisaleurs de la chose, esprits forts s'il en fut... Comme bien d'autres peut-être, notre concitoyen fut ébloui par les promesses allechantes du prospectus; il résolut de mettre quelques milliers de francs dans l'affaire, et, profitant d'un voyage à Paris, il se rendit au siege de la société. Il se présente son chapeau à la main, son parapluie sous le bras, avec cet air naif et plein de candeur d'un actionnaire qui débute. Il y a quelques mois, des millions de

Il est reçu par un garçon de bureau galonné sur toutes les coutures qui l'in-troduit daus un salon Louis XV, blanc et or, d'une magnificence toute princière.

— Monsieur le Directeur ? je désire lui

parier.

— Veuillez l'attendre, monsieur, jamais

— Veuillez l'attendre, monsieur, jamais il n'arrive avant midi.

— Diable ! fait monsieur Z.. il est onze heures 15 ! enfin, attendons !

!! est très-pressé, mais il est encore plus éblouï de se trouver chezde si grands seigneurs, s'assied dans un fauteuil tout en regrettant à part lui de n'avoir apporté que cinq mille francs :

— Bah ! se dit-il, je vais tâcher d'obtenir quelques actions de plus avec un bon sur mon notaire.

Trois quaris d'heure, une heure, une heure et demie se passent, pas de directer en cefé.

Trois quarts d'heure, une heure, une heure et demie se passent, pas de directeur. Ce haut personnage déjeune au café anglais avec un autre actionnaire... et il ne peut être à tous...

Impatienté, M. Z... avise dans un coin une porte sur laquelle resplendit en lettres dorées le mot Caisse.

— Au fait, se dit-il, voyons toujours le caissier. Je reviendrai s'il le faut.

Il tourne le bouton, la porte s'ouvre avec peine.

avec peine.

O surprise! ce n'est qu'un placard où
couvent rangés en fort bel ordre les

O surprise! ce n'est qu'un placard où se trouvent rangés en fort bel ordre les plumeaux et les balais de l'établissement. Mais la foi robuste d'un actionnaire ne s'ébranle pas pour si peu de chose, et, sans pénétrer dans le sens profond de cette découverte, il va droit à une seconde porte, décorée de cette inscription fastueuse: Cabinet du secrétaire général.

lueuse: Cabinet du secrétaire général.
Il ouvre.
Cette fois, ce ne sont plus les attributs de la domesticité qui frappent ses regards: c'est une superbe collection de chaussures de maître, en compagnie de pots de cirage et de bouteilles de vernis.
Cette fois aussi, l'aspira il tionnaire se reud à l'évidence.

se reud à l'évidence.

— Ah ! miséricorde, s'écrie-t-il, qu' a llais-je faire! qu'allais- je faire!

Il eufonce son chapeau sur la tête, saisit
son parapluie et sort majestueusement
en jetant ces mots au garçon de bureau
pétrifié:

— Le compte est réglé! J'ai vu le secrétaire-général et je suis passé à la
caisse!

Une rixe sérieuse a eu lieu, il y a que

ques jours, dans un cabaret de Bondues, entre douze individus de la localité. Le garde-champêtre maude en toute hâte, a vu son autorité méconoue. Frapçe et bouscule par les perturbateurs, ce fouc-

tionnaire a réussi néanmoins à dresser procès-verbal contre eux. La politique était étrangère à l'affaire.

WATTRELOS. - Loterie de Bienfais

On nous écrit de cette commune : On nous écrit de cette commune:

« LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice
des Français et S. M. le Roi des Belges
viennent d'accorder de magnifiques lots,
consistant en pendules et vases d'un grand
prix, à la loterie de Bienfaisance que les
conférences de Saint-Vincent-de-Paul de
Wattrelos ont été autorisées, par arrêté
préfectoral, à organiser, pour venir en aide
aux familles pauvres secourues par ces
conférences.

aux familles pattvres secourues par ces conférences.

Ces dons, d'une munificence vraiment royale, exaltent à Wattrelos la reconnaissance des populations nécessiteuses; elles bénissent les augustes souverains et étendent leur profonde gratitude : en France: à M. Sencier, Préfet du Nord et à M. Jules Brame, député au Corps législatif, et pour la Belgique à M. le Consul Sioen de Tourcoing, qui ont été leurs intermédiaires auprès de LL. MM.

On sait que les sujets belges composent, en grande partie, la population ouvrière de Wattrelos et M. le Maire de cette commune, dans sa lettre à Sa Majesté le Roi des Belges, avait rappellé que « la charité chretienne est universelle et que les deux conférences de Wattrelos répandent leurs bienfaits sans acception de nationalité. »

VILLE DE BOURATY

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 9 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

DE L'ALCOOI

Composition des principales boissons alcooliques — Fabrication de l'Alcool de betteraves — de l'Alcool de mélasse de betteraves — de l'Alcool de grains et de
l'Alcool de pormes de terre — appareil
distillatoire de Dubrunfaut. — Ce qui cause le mauvais goût dans les esprits du
commerce.

Recette: Préparation du Rhum. Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

VARIÉTÉS

LE JOURNAL DU SILENCE

La parole est d'argent, le silence est d'or.

(Proverbe arabe, peu connu des Français.)

J'ai là depuis longeraps parmi d'autres paperasses un numéro d'ua journal bien singulier et bien extraordinaire. Je m'étais promis d'en parler à nos lecteurs et puisque le temps et l'espace me le permette aujourd'hui, je proûte de l'occasion qui m'est fournie par la loi sur la presse pour tenir la promesse que je me suis faite à moi-même.

Le journal dont je vous parle est un journal clandestin — comme La République; il ne porte ni nom de rédacteur, ni nom de gérant, il n'a pas sollicité l'autorisation prealable ni fourni au Trésor le plus mode te cautionnement, il n'est pas orné de la gracieuse vignette administrative que vous pouvez admirer à notre première page... Et pourtant, il aborde les questions les plus graves et les plus ardues, il propose les réformes les plus audacienses, que dis-je? il demande une révolution!...

Dans son modeste format — plus petit que celui du Petit Journal — il est plus hardi, plus cadical que les plus grands, les plus puissants, les plus riches journaux d'Angleterre et d'Amérique, il a plus de verve, plus d'esprit, plus de bon sens que tous ces journaux ensemble.

Malgré cela, il n'a rien à redouter des rigueurs du parquet; ces messieurs de la police ne lui chercheront pas querelle, sa circulation n'est pas jugée dangereuse pour les institutions de l'Etat, et si demain vous allez vous promeure re crainte dans vatre nebre la d'anner que restre.

ctrculation n'est pas jugée dangereuse pour les institutions de l'Etat, et si demain vous allez vous promeuer du côté de la frontière, gardez-le sans crainte dans votre poche: la douane ne vous arrêtera pas et vous conserverez toujours la précieuse estime de la gendarmerie.

Ce journal s'appelle — car il faut bien vous dire son nom — l'Unique, journal du silence.

L'Unique n'a pas eu une existence bien longue ni bien agitée. Il a paru un jour et puis a disparu.... non pas qu'il ait succombé, comme vous pourriez le croire méchamment, sur le benc de la police correctionnelle entre les bras paternels d'un procureur imperial : il n'a pas eu le moindre petit procès pour défaut de dépot à la préfecture, compte-rendu autre, paralièle, horizontal ou perpendiculaire; mais après son premier et dernier numéro, la rédaction a pensé qu'elle n'avait plus rien à dire et s'est tû, justifiant ainsi son titre de Journal de silence.

J'ose a peine vous dire quel était son programme. Il ne demandait rien moins qu'un silence absolu dans le monde des lettres : plus de livres I nous en avons assez; suppression de tous les journaux I Vous le voyez, l'Unique demandait une révolution...

Je sais pourtant des gens, très conser-

Je sais pourtant des gens, très conser Je sais pourtant des gens, tres conservateurs de leur nature, que cette révolution n'effrayerait pas. Songez donc: plus de journaux! et partant, plus de bruit, plus d'agitation, plus de révélations désagréables, plus de critiques acerbes, violentes, plus d'opposition systématique ou autre, plus rien enfin! Rien! quel mot

plein de charmes pour des nullités méconnues! Et quelle félicité de faire ses
petits tripotages en famille, loin des contribuables qui paieraient, paieraient toujours sans murmurer. Que d'alléluias
malgré le carême!

N'allez pas croire cependant que ce soit
là l'idéal du spirituel rédacteur de l'Unique.
S'il demande le silence pour tous, c'est
pour empêcher les imbéciles de parler,
voilà tout. Vous allez voir qu'il n'y va pas
de main-morte:

de main-morte:

« Le mal qui nous paralt grave, dit-il, le danger qu'il importe de conjurer, c'est le flot grossissant à chaque heure des journaux, des brochures et des livres. Placée sur ce terrain, la question prend les proportions d'une calamité publique. L'intelligence et le savoir sont menacés, l'esprit, le goût, l'étude, sont en péril.

« Nous ne faisons point allusion, en ceci, aux œuvres malsaines et perverses. Pour celles-là, le procès est fait, la condamnation prononcée depuis longtemps. Un trop grand nombre de gens, il est vrai, se nourrissent de ces lectures, sous prétextede se distraire ou de se reposer; on se demande, en constatant ces choix étranges, pourquoi ces mêmes gens, lorsqu'its se promenent, ne marchent pas dans les ruisseaux.

« Ce qui nous frappe, ce qui nous inquiète dans le courant littéraire de notre époque, c'est moins le mal qu'il produit que le bien qu'il empêche de faire. A côté de ce qui est visiblement nuisible et choquant, il y a l'état de chose établi, accepté, qui exerce ses ravages d'nne manière indirecte, insensible en quelque sorte et qui, par là, est fatal au plus grand nombre.

« La part de son existence que tout

cepté, qui exerce ses ravages d'une manière indirecte, insensible en quelque sorte et qui, par là, est fatal au plus grand nombre.

« La part de son existence que tout homme un peu intelligent consacre à la lecture est ebsorbée aujourd'hui par les journaux et les romans. Il n'y a place dans la vie soi-disant littéraire de chacun, que pour ces actualités quotidiennes, et encore faut-il ne pas perdre un instant.

« On ne lit, de nos jours, ni Montaigne, ni La Bruyère, ni Pascal, ni La Fontaine, ni Rousseau, ni Voltaire, ni Montesquieu, ni Chènier, ni Mmo de Staël, ni Chaleaubriand, ni Nodier, ni Villemain, ni Lamartine, ni Hago, ni Musset, ni Vigny, ni Mérimée, ni Lamennais, ni tous les autres (car nous sommes riches, Dieu merci, èn ecrivains de tous les genres et de tous les mérites), on ne lit, disons-nous aucun dé des auteurs, non plus que les historiens, les voyageurs et les savants, parce qu'il faut avant tout parcourir le Moniteur, les Débuts, le Constitutionnel, le Stêcla, la Liberté, l'Indépendance, le Monde et l'Univers, le Figare, le Petit Journal, le Soleit et l'Ec lipse, les journaux illustrés, les revués et les brochures sur les questions à l'ordre du jour, et qu'il n'est pas permis de n'avoir point lu, dès leur apparition, les Mémoires d'une biche anglais, ceux de Thérésa, ou toute autre publication nouvelle d'un intérêt non moins palpitant.

• Nous ne savons si l'immense succès de certaines pièces, de certaines chanteuses et de certains petits journaux est, pour parler comme M. Philarète Chastes, un des signes du temps: c'est un mauvais signe, voilà ce que nous pouvons affirmer. Mais, nous l'avons dit, nous ne voulons pas voir ce côté de la question: nous voulons même admettre que rien de ce qui est lue et admiré par la foule n'est absolument mauvais, et nous croyons encore, dans cette hypothèse, que ces innombrables productions, en se substituant à nos richesses listeraires, nous entraînent à faire un mauvais emploi de notre temps et de notre activité. Bien plus, elles tendent à diminuer la puissa

le jugement se déforme, le bon sens disparaît.

Quant au savoir en littérature, il n'existe plus. Si quelques hommes spéciaux, quelques travailleurs obstinés, studieux avec friandise, ocunaissent les œuvres des siècles passés, elles sont lettres mortes pour le grand public. On s'expliquerait la soil des nouveautés de la part d'un homme qui aurait tout lu et qui n'aimerait pas à relire; mais en vérité, que penser de ces gens qui, ne connaissant rien de ce qu'on a écrit avant eux, s'arrachent les comédies de M. Sardou et les romans de M. Ponson du Terrail ? Pourquoi ne lisent-ils pas les drames de Victor Hugo ou les romans de Balzac ? Ce seraient aussi des nouveautés pour eux.

a Que chacun aujourd'hui, après avoir fait sa caisse, fasse aussi, à certaines époques de sa vie, le bilan de son intelligence; qu'il se demande ce qu'il a appris, ce qu'il a tenté pour augmenter la somme de ses conuaissances, se former le goût ou élargir le cercle de ses idées, et la réponse sera : Néant.

La littérature française, au point où elle en est, offre de telles ressources pour l'étude et la méditation, pour l'agrément et le plaisir, que de longtemps il ne sera beson d'y rien ajouler. Les existences les mieux remplies suffiraient à peine pour en épuiser les richesses. Et s'il arrivait, par impossible, que ces richesses fissent défaut, quel vaste champ, de charmantes excursions n'offriraient pas, à qui voudrait comprendre et comparer, tant de beautés enfouies dans les littératures étrangères!

dans les interaures étrangères i « Oui, le moment est venu de réclamer le silence. Un temps d'arrêt est nècessaire. Si les uns cessent d'écrire, les autres ces seront de les lire, et chacun aura enfin le loisir de penser. Faisons trève à cette activité sterite, à cette depense sans objet

de notre temps et de notre attention. Les esprits semblent occupés, mais les têtes sont vides.

« Convaincu comme nons le sommes de la nécessité de détourner le cours des esprits, nous n'hésitons pas à réclamer un silence absolu. — Il nous en coûtera, nous l'avonons, de ne plus lire les extedientes critiques de quelques-uns, les études ou les romans de quelques autres; nous accorderons même un regret aux flacs observations de certains fantaissies sur les choses du temps présent; mais il y e, dans les heures de crise, des sacrifices auxquels il faut savoir se résigner; et si la réforme n'est possible qu'à la condition d'ere radicale, que plus rien d'aujourd'hui ne se produise, et que l'ère de la grande litter reture soit rouverte à partir de demain. Aussi bien, les demi-mesures, l'aliant l'aporte ouverte à toutes les exceptions, ne remédient finalement à rien. Le bien a été voulu une heure, tenté un jour s'il n'est pas réalisé.

« Donc, silence partont et poun tous. Le silence, a dit Bacon, est le repos de l'âme, c'est aussi ceful de l'esprit. Que notre génération se recueille; que chacun se reconnaisse et reprenne l'usage trop longtemps suspendu de son hon sens et de ses facultés; que les inutitiés dispal raissent; que place soit faite aux bons livres et à la réflexion.

Qu'en dites-vous ?

Pour ma part, malgré le respect et l'affection que je porte au fentaistétéauteur du Journal du silence, (car ai sou nom est ignoré de ses lecteurs, il n'est pas un mystère pour moi), je me permets d'être d'un avis tont opposé au stan.... Je pourrais donner mes raisons, mias je m'abstiendrai pour aujourd'hui et je me contenterai de dire avec le contradicteur de l'Unique:

Ami, gardez pour vous cet avis excellent, Et passez quelque chose aux hommes de tale

Toutefois, je conviens qu'avide de chimères Notre siècle s'attache aux œuvres éphémères Mais depuis quand un homme, en se faisa A-t-il perdu le droit d'assommer son lecteur.

Et d'aller, par lambeaux, ensevelir sa honte
Dans l'obscur cabinet promis aux vers d'Oronte?

Le plus mauvais ouvrage a son utilité,
Et je tiens qu'à le voir par un certain cotté.

Le plus sot écrivain, soit en vers, soit en prose,
Peut encor tousles jours servir à quelque choose.

Laissez donc vos auteurs, rétifs à vos consolis.

Rayonner parmi nous comme autant desoleils.

VILLE DET ROUBARY ob shutth

A. R. Handelle St. Lance.

FOURNITURE D'UNIFORMES

Le Maire de la ville de Roubaix, Cheva-lier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur, DONNE AVIS

ONNE AVIS

Que le jeudi 12 Mars 1868, à onze heures de matin, il sera procédé, dans l'une à des salles de la Mairie, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de la fourniture d'uniformes pour les agents, de police et gardes-champètres, savoir : 28 Tuniques | petite tenue

23 Habits | grande tenne build 28 Kepis
Et pour les employes de l'octroi. A 20.1

25 Tuniques 50 Pantalons

25 Fessys

Les amateurs pourront prendre connaissance au Secrétariat de la Mairie du cahier des charges de l'entreprise et des types des objets à fournir.

Les soumissions cachetes seront reçues jusqu'à l'heure fixéep our l'adjudication.

Bouheur 5 Mars 4888

Roubaix, 5 Mars 1868. C DESCAT.

ANNONCES Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

ROUBAIX, rue du Fort a proximité de la rue du Collége

2 BELLES MAISONS

l'une à usage de cabaret appelé : Pinson Vert l'autre à usage de rentier avec 6 ares 75 centiares environ de fond

TERRAIN A EATER le tout ayant environ 37 mètres de front à la rue.

A VENDRE

PAR LOTS OU EN TOTALITÉ PAR SUITE DE DÉCÈS

L'an 1868, jeudi 19 Mars à trois heure procèses de relevée ledit notaire DUTHOIT procedera publiquement en son étade rue du Chateau, à la vente au plus offren dudit bien.